

**Procès-verbal de la première réunion du  
Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)  
le mardi 5 décembre 2023 à 16 h 30  
Salle Nouvel-Ontario et  
par l'entremise de Microsoft Teams**

**Présences :**

Monique Aubin-Gagné  
Sylvie Courchesne  
Réjeanne Dénomme  
Raymond Joanisse  
Monia Hachez

Conseillère scolaire  
Société de l'aide à l'enfance  
Professeure, Collège Boréal  
Conseiller scolaire  
Réseau communautaire pour enfants

**Absences motivées :**

André Crépeau  
Natalie Johnston  
Lise Montpellier  
Ginette Roberge  
Geneviève Rivard

Services canadiens de l'ouïe et président du Comité  
Boussole  
Service central d'admission de navigation NEO  
Directrice, École d'éducation, Université Laurentienne  
Boussole

**Membres du personnel :**

Chantal Lafleur  
Tracy Rossini

Directrice du Service de l'enfance en difficulté  
Directrice exécutive de l'apprentissage

**Observateur :**

Stéphane Coutu

Représentant de la FÉESO

**Invités :**

Maryse Barrette  
Daniel Bourgeois  
Julie Brunet

Surintendante des Finances  
Direction du Service des Finances et Achats  
Lead en orthophonie

## **1. Reconnaissance du territoire, prière et bienvenue**

Mme Lafleur souhaite la bienvenue à tous. Elle récite la reconnaissance du territoire autochtone. Les membres récitent la prière.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

M. Raymond Joanisse propose, appuyée par Mme Réjeanne Dénomme, que l'ordre du jour de la première rencontre du 5 décembre 2023 soit adopté.

**Adoptée**

## **3. Adoption du procès-verbal de la première réunion du 10 octobre 2023**

Mme Monique Aubin-Gagné propose, appuyée par Mme Monia Hachez, que le procès verbal de la première rencontre du 10 octobre 2023 soit adopté.

**Adoptée**

## **4. Affaires découlant du procès-verbal**

Mme Lafleur partage aux membres que le cours de préposé aux services de soutien personnel (PSSP) offert au Carrefour Options + est plein avec 10 apprenants cette année.

## **5. Mise à jour du Conseil scolaire catholique Nouvelon :**

→ États financiers 2022-2023

M. Daniel Bourgeois, Directeur du Service des finances et achats, présente un aperçu des états financiers.

M. Bourgeois indique que les effectifs quotidiens moyens ont un impact sur le calcul des revenus.

L'allocation des revenus est présentée aux membres du comité. Il est à noter que la subvention externe pour le soutien aux élèves en santé mentale ainsi que la subvention pour la reprise à l'apprentissage sont ajoutées au tableau de sommaire des allocations et fait partie maintenant des subventions de bases.

M. Bourgeois présente le tableau d'allocation EED. Il partage que le MÉO utilise un algorithme qui fait le calcul basé sur les données de chaque conseil afin de déterminer le montant d'argent subventionné. Mme Lafleur ajoute que cette année, la demande pour la subvention d'incidence spéciale n'a pas été faite de façon individuelle par élève, mais que le ministère a accordé une allocation basée sur le montant total de l'année précédente avec une augmentation d'un certain pourcentage.

Les subventions externes sont allouées à des programmes spécifiques : Jordan's Principle; évaluations professionnelles et programme de lecture; soutiens en santé mentale et enfance en difficulté – été 2023; Qualification additionnelle – Troubles du spectre de l'autisme; Programme de soutien en milieu scolaire (SEIN, CCR et Thrive).

Le tableau des dépenses EED est présenté au comité. M. Bourgeois indique que les excédents de salaires des programmes dans les établissements approuvés ne sont pas comptés parmi le montant des traitements et salaires. Les dépenses indiquées sur le tableau ne comprennent pas les subventions externes, seulement le financement de base.

La somme des revenus reportés a augmenté. Certains de ces fonds sont spécifiquement pour l'achat d'outils technologiques pour les élèves ayant des besoins particuliers et pour la formation des analystes en comportement appliqué.

On demande si le montant de l'allocation de l'incidence spécialisée est suffisant et si la formule pour déterminer ceci devra être révisée. Mme Lafleur répond que lors d'une rencontre avec les autres conseils et le ministère de l'Éducation, il y a eu des discussions afin de déterminer si le processus doit changer.

Mme Lafleur remercie l'équipe du Service spécialisé à l'élève d'avoir maximisé le montant d'allocation reçu par le ministère.

→ Plan annuel 2022-2023 d'accessibilité et Plan pluriannuel 2022-2023 à 2026-2027

Mme Maryse Barrette, Surintendante d'affaires et finances, donne un survol du plan annuel d'accessibilité. Elle présente ce qui est fait au sein du conseil et demande pour la rétroaction des membres du CCED.

Le CSC Nouvelon est engagé à améliorer, de façon continue, l'accès aux installations et aux services scolaires pour tous.

Le Conseil a amélioré l'accessibilité dans plusieurs écoles avec l'ajout de comptoirs adaptés, espaces de stationnement désigné, l'identification des bordures avec couleurs contrastantes, mains-courantes, ascenseurs, ouvre-portes électriques, panneaux tactiles et à contraste élevé, pentes et rampes, systèmes d'alarme visuels et sonores et toilettes adaptées.

Mme Barrette fait le rappel que le plan annuel d'accessibilité est toujours accessible, disponible sur le site Web du Conseil.

L'Annexe 1 : Le sommaire par école et garderie indique que l'ascenseur à St-Joseph, Blind River est en panne et à cause de son âge nous devons

attendre pour des mois avant de recevoir des morceaux pour le réparer. Des accommodements ont été faits afin de répondre aux besoins de l'élève à cette école. Le sommaire permet de voir les aménagements existants, les ajouts et les travaux pendant l'année scolaire 2022-2023. Mme Barrette explique que lorsqu'il y a un projet de construction à une école, les éléments d'accessibilité sont inclus.

L'Annexe 2 : Initiatives ciblées 2023-2026, inclus la révision des politiques et directives administratives (DA) reliées au dossier d'accessibilité. Ses politiques et DA seront présentées au CCED pour approbation à la prochaine rencontre au mois de février.

À l'Annexe 3 : Pratiques réussies, il y a eu l'ajout de « Le Conseil travaille en étroite collaboration avec le Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario (CÉNO) et le Consortium Centre Jules-Léger » et les trois formations livrées sur l'équité et l'inclusion lors des journées d'apprentissage professionnel.

Mme Barrette explique que les montants de l'Annexe 4 : Résultats de l'audit d'accessibilité 2019, ne sont pas la solde en date du 31 août 2023. Il faut faire l'ajustement pour l'augmentation des prix de 2019 à 2023. Il est possible que le tableau indique le montant d'éléments qui doivent être complétés par écoles au lieu des coûts par école.

Mme Lafleur remercie Mme Barrette de sa présentation.

## **6. Mise à jour du Service spécialisé à l'élève**

→ Journée internationale de sensibilisation au Trouble développemental du langage (TDL)

Mme Julie Brunet, Lead en orthophonie présente « Le TDL autour du Monde ». Elle indique que cette journée internationale de sensibilisation est reconnue le troisième vendredi du mois d'octobre. C'est la troisième année que le Conseil se joint à cette campagne de sensibilisation.

En 2017 se fut décidé de nommer ce trouble d'apprentissage TDL afin d'uniformiser les ressources et les pratiques pour faciliter l'accès au soutien nécessaire pour les gens atteints du TDL.

Les équipes du Service spécialisé à l'élève et du Service de bien-être et inclusion se sont rassemblées et ont profité du temps pour faire des échanges pour s'informer davantage du TDL.

Un courriel fut envoyé à l'ensemble du personnel avec des faits et des liens à des ressources pour le TDL. Un affichage sur nos médias sociaux partageait les mêmes informations pour les parents et notre communauté.

Mme Brunet explique que le TDL est une condition neurologique qui est présent dès la naissance et même si certaines difficultés peuvent s'atténuer avec le temps, cette condition dure la vie entière. Le TDL se manifeste par des difficultés langagières importantes affectant la compréhension et l'expression de la langue autant à l'oral qu'à l'écrit. Il y a un impact significatif sur l'apprentissage, la réussite scolaire et professionnelle et les relations sociales. Le TDL existe souvent avec d'autres troubles tel que le TDAH (Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité). Le TDL exige plus de collaboration entre les services d'orthophonie et de psychologie.

Les élèves atteints du TDL sont à risque d'échec et de décrochage et de problèmes de santé mentale.

Le TDL, atteint par 7% de la population, est aussi commun que la dyslexie dont 7% de la population et plus communs que l'autisme dont 2% de la population. De 50% à 70%, des individus atteints du TDL ont des difficultés de lecture.

Mme Dénomme demande si le TDL est reconnu dans le DSM (manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux). Mme Brunet répond que la terminologie est trop récente pour être dans la version courante, mais que le trouble répond aux critères. Elle croit que le TDL sera ajouté à la prochaine révision.

Mme Brunet présente un tableau indiquant qu'une personne atteinte du TDL éprouve plusieurs difficultés avec les mots, les sons, les phrases, les discours, la mémoire et l'apprentissage verbal et le langage social.

La bonne nouvelle est que l'élève peut bien progresser à l'école si les difficultés sont identifiées tôt et que l'élève reçoit le soutien nécessaire. Mme Brunet donne des pistes à suivre pour appuyer l'élève atteint du TDL.

Les membres regardent la vidéo « Developmental Language Disorder » qui décrit le TDL du point de vue d'une jeune femme atteinte de ce trouble.

→ Formation en communication suppléante et alternative (CSA)

Mme Brunet annonce que 55 éducateurs et éducatrices, qui appuient un élève qui utilise un outil de communication, ont participé à la formation. Cette formation fut offerte par l'équipe d'orthophonistes du conseil. La CSA est une méthode de communication qui soutient ou remplace la parole. À ce temps nous avons 35 élèves qui utilisent un outil de communication et on prévoit recevoir d'autres demandes. Les besoins sont très complexes et il semble y avoir une hausse de besoins d'outils de communication.

La formation était axée sur la sensibilisation à l'importance de la communication et les différentes modalités de communication possibles, les

différentes fonctions de communication et les pratiques réussies pour soutenir les élèves qui utilisent la CSA.

Les élèves qui ont un système de communication ont les mêmes besoins et les mêmes droits que tous à pouvoir communiquer à tout temps.

Le Service spécialisé à l'élève songe à offrir une partie deux à cette formation pour inclure les enseignants.

## **7. Mise à jour des partenaires**

→ CÉNO : nomination d'une nouvelle directrice générale

Mme Lafleur annonce que Mme Annie Demers est la nouvelle directrice générale du CÉNO en date du 27 novembre 2023.

## **8. Documents :**

→ Communiqué NouvelonEnAction

→ CCJL; À la Une (édition été-automne 2023)

## **9. Levée de la séance**

Mme Réjeanne Dénoimé propose la levée de séance, appuyée par M. Raymond Joanisse.

**Adoptée**

C. c. Stephen Simard, chef régional par intérim, ministère de l'Éducation  
Lorraine Mainville, adjointe exécutive, CSC Nouvelon  
Services de l'éducation de l'enfance en difficulté